

de Corinne Deloy

Analyse
1 mois avant
le scrutin

Le Parti républicain du président de la République Serzh Sarkisian grand favori des élections législatives en Arménie

Le 23 février dernier, les autorités arméniennes annonçaient la tenue des prochaines élections législatives pour le 6 mai. 9 partis politiques y concourent : les 5 partis représentés à l'Assemblée nationale, chambre unique du parlement : le Parti républicain d'Arménie (HHK), Arménie prospère (BHK), la Fédération révolutionnaire arménienne (HHD), Règne de la loi (Orinats Erkir, OEK) et Héritage (Z), qui se présente en coalition avec les Démocrates libres de Khachatur Kokobelian) ainsi que le Congrès national arménien (HAK), le Parti communiste (HKK), le Parti démocratique et les Arméniens unis.

Le gouvernement arménien conduit par le Premier ministre Tigran Sarkisian (HHK) rassemble depuis le 21 mars 2008 le Parti républicain, Arménie prospère et le Règne de la loi. La Fédération révolutionnaire arménienne était membre de la coalition gouvernementale jusqu'en 2009 avant de la quitter en raison de son opposition à la politique étrangère menée par le gouvernement.

Le 12 février dernier, les Arméniens ont renouvelé leurs représentants locaux. Le Parti républicain du président de la République Serzh Sarkisian a remporté 33 des 39 villes du pays. L'opposition a dénoncé des fraudes électorales.

La campagne législative a débuté le 8 avril et se terminera le 4 mai prochain. 238 personnes, travaillant dans les ambassades ou les consulats d'Arménie, pourront voter de façon électronique entre le 27 avril et le 1er mai.

Les forces en présence

Le Parti républicain sera conduit par le président de la République Serzh Sarkisian qui occupe la première place de la liste électorale. Le Premier ministre Tigran Sarkisian figure en 3e position et le maire de Erevan, Taron Margarian, à la 4e. Artashes Geghamian, leader du Parti de l'unité nationale, occupe la 17e place, Khorsow Harutiunian, chef du Parti chrétien-démocrate, la 18e et Haik Babukhanian qui dirige le Parti de l'union de la droite constitutionnelle, la 19e.

Le chef du gouvernement Tigran Sarkisian a déclaré que son parti avait choisi de faire de la lutte contre la pauvreté l'une de ses priorités pour son prochain mandat à la tête du pays. « *le taux de pauvreté atteint 30% en Arménie. Jusqu'à maintenant, nous avons distribué des aides sociales mais dans notre nouveau programme, nous proposons de développer l'emploi et la formation. Le manque d'éducation est la raison première*

de la croissance des inégalités et de la pauvreté ; par conséquent, nous allons davantage travailler à former les citoyens » a-t-il souligné.

Leader d'Arménie prospère, Gagik Tsarukian conduira la liste de son parti. L'ancien ministre des Affaires étrangères (1998-2008) Vardan Oskanian a rejoint ce parti, affirmant que seule Arménie prospère était en mesure de faire des prochaines élections législatives un scrutin libre et transparent. Il sera soutenu par le Parti de la solidarité de Sargis Avetisian et le Parti uni du travail dirigé par Grugen Arsenian.

Le Règne de la loi, pro-européen, a choisi comme slogan « *La confiance pour bâtir un Etat de droit en Arménie* ». « *Notre vision de l'avenir de l'Arménie est libérale, centriste et européenne* » a déclaré le leader du parti Arthur Baghdasarian qui a affirmé que la coalition gouvernementale formée en 2008 avait « *sauvé le pays* ».

Du côté de l'opposition, la Fédération révolutionnaire arménienne, positionnée à gauche sur l'échiquier politique, se montre très critique à l'égard de la politique économique du gouvernement. Il se bat pour une hausse des salaires et des pensions de retraites et l'accroissement des aides sociales.

Héritage et les Démocrates libres, parti fondé par d'anciens membres du Mouvement national pan-arménien (PANM) dirigé par le premier président de la République arménienne (1991-1998), Levon Ter Petrossian, dans les années 1990, ont décidé de s'unir pour les élections législatives. Selon son leader, Raffi Hovannisian, cette coalition va « *déplacer les montagnes* ».

De nombreux Arméniens craignent de voir les prochaines élections législatives entachées par la fraude électorale, un phénomène fréquent dans un pays où la liste des électeurs n'est pas publique. « *Aucun autre pays au monde ne possède une loi qui dit que la liste des votants ne doit pas être rendue publique* » affirme Felix Khachatryan, secrétaire du Parti populaire arménien qui soupçonne le pouvoir en place d'utiliser à sa guise le vote des 500 000 Arméniens qui vivent à l'étranger.

Récemment, 4 partis – Arménie prospère, la Fédération révolutionnaire arménienne, Héritage et le Congrès national arménien – ont signé une déclaration commune qui se promet de « *défendre le vote des Arméniens* ». Galust Sahakian, leader parlementaire du Parti républicain, a qualifié cette action de « romantique » et souligné qu'il n'était pas concevable de signer un tel texte à la hâte.

Le 3 février dernier, le rédacteur en chef du quotidien *Haykakan Zhamanak*, Hayk Gevorgian, a été arrêté. Le journal a déjà été contraint de payer une amende de plusieurs millions de drams pour avoir tenu des propos contre la famille de l'ancien président de la République (1998-2008) Robert Kotcharian et sa famille. Selon une récente enquête d'opinion réalisée par le Centre des études politiques et publiques, les deux tiers des Arméniens (66%) déclarent ne pas avoir confiance dans les élections législatives du 6 mai prochain.

Le système politique arménien

Le parlement arménien est monocaméral. Son unique

chambre, l'Assemblée nationale (Azhgayin Zhoghov), compte 131 membres élus pour 5 ans. 90 députés sont désignés au scrutin de liste et au système proportionnel au sein d'une seule circonscription nationale et les 41 autres au scrutin majoritaire dans 41 circonscriptions. Chaque parti politique doit recueillir au minimum 5% des suffrages pour être représenté à l'Assemblée nationale (7% des voix pour les coalitions). En outre, les listes doivent comprendre au minimum 15% de femmes parmi leurs candidats. Ces derniers doivent être âgés d'au moins 25 ans. Enfin, chaque parti doit déposer une caution équivalente à mille fois le salaire minimum qui lui est remboursée s'il recueille un minimum de 5% des suffrages.

Le 27 décembre 2011, Héritage et la Fédération révolutionnaire arménienne ont proposé que l'ensemble des 131 membres de l'Assemblée nationale soient élus au système proportionnel. Ils dénoncent le fait que, selon eux, les 41 députés élus au scrutin majoritaire profitent aux partis au pouvoir auxquels ils permettent d'asseoir leur majorité et mettent en avant la pertinence du système proportionnel pour un « petit » Etat et un pays peu peuplé. Stepan Demirchian, leader du Parti populaire, affirme que la mesure permettrait de réduire la fraude électorale et David Harutiunian, président de la commission des affaires juridiques au parlement, souligne qu'elle serait bénéfique au développement des partis politiques. Le 29 février dernier, la proposition de loi a été rejetée par l'Assemblée nationale : 56 députés ont voté contre, 30 l'ont approuvé. Le Parti républicain avait qualifié cette mesure de néfaste à la démocratie et déclaré qu'elle conduirait le pays vers la dictature.

5 partis politiques sont actuellement représentés à l'Assemblée nationale :

- Le Parti républicain d'Arménie (HHK), de centre-droit fondé en 1990 et dirigé par l'actuel président de la République Serzh Sarkisian, possède 64 députés ;
- Arménie prospère (BHK), parti libéral centriste fondé en avril 2004 par l'homme d'affaires Gagik Tsarukian, compte 18 sièges ;
- La Fédération révolutionnaire arménienne (Dashnaksutiun, HHD), socialiste, dirigée par Vahan Hovhannisian, possède 18 députés ;

- Le Règne de la loi (OEK), parti centriste libéral dirigé par Artur Baghdasarian, compte 16 sièges ;
- Héritage (Zharangutiun, Z), parti libéral centriste fondé en 2002 par Raffi Hovannisian, possède 9 députés.

libicain et Arménie prospère sont les deux partis qui arriveraient en tête des élections législatives avec 39% des suffrages et 36%. Le Congrès national arménien remporterait 8,5% des suffrages et la Fédération révolutionnaire arménienne, 6,1% des voix. Enfin, Héritage-Démocrates libres et le Règne de la loi recueilleraient chacun 5% des suffrages.

Selon les dernières enquêtes d'opinion, le Parti répu-

Rappel des résultats des élections législatives du 12 mai 2007 en Arménie

Participation : 59,35%

Partis politiques	Nombre de voix obtenues	Pourcentage des suffrages recueillis	Nombre de sièges obtenus
Parti républicain d'Arménie (HHK)	458 258	33,91	64
Arménie prospère (BHK)	204 483	15,13	18
Fédération révolutionnaire arménienne (HHD)	177 907	13,16	18
Règne de la loi (OEK)	95 324	7,05	16
Héritage (Z)	81,048	6	9
Autres	288 706	21,25	0

Source : Commission électorale centrale arménienne

Les élections législatives arméniennes ne devraient pas apporter de changement

9 partis politiques sont en lice pour les élections législatives qui se dérouleront le 6 mai en Arménie. Il s'agit des 5 partis actuellement représentés à l'Assemblée nationale, chambre unique du parlement : le Parti républicain d'Arménie (HHK) du président de la République Serzh Sarkisian et du Premier ministre Tigran Sarkisian; Arménie prospère (BHK) de l'homme d'affaires Gagik Tsarukian; la Fédération révolutionnaire arménienne (HHD) dirigée par Vahan Hovhannisian; le Règne de la loi (Orinats Erkir, OEK) conduit par Artur Baghdasarian et Héritage (Z) de Raffi Hovannisian, qui se présente en coalition avec les Démocrates libres dirigés par Khachatur Kokobelian. 4 autres partis concourent également : le Congrès national arménien (HAK), regroupement de 18 partis, le Parti communiste (HKK), le Parti démocratique et les Arméniens unis.

Le Parti républicain, emmené par le président de la République Serzh Sarkisian, est le grand favori des élections législatives. Son programme met l'accent

sur l'éradication des inégalités sociales dans le pays et prévoit plusieurs mesures en faveur des jeunes, des familles, des mal-logés et des personnes âgées.

J-7
7 jours avant
le scrutin

La Fédération révolutionnaire arménienne, membre du gouvernement de 2007 à 2009 (le gouvernement actuel rassemble le Parti républicain d'Arménie, Arménie prospère et le Règne de la loi), propose de nombreuses mesures détaillées pour éliminer la pauvreté et améliorer le niveau de vie des Arméniens. Ainsi, le parti veut augmenter les pensions de retraite à 63 000 drams (31 255 drams en 2012) et faire passer le taux du salaire horaire minimum de 196 à 400 drams. Le parti de Vahan Hovhannisian promet de créer 200 000 nouveaux emplois, d'offrir 150 000 drams à chaque citoyen pour la couverture de ses frais médicaux (63 000 drams actuellement), de construire davantage d'appartements pour les familles nombreuses et enfin d'augmenter le taux de natalité en Arménie (de 50 000 naissances annuelles).

« Il y aura de la fraude le 6 mai prochain. Pour gagner davantage de suffrages, les autorités exagèrent le nombre d'électeurs » a déclaré le député d'Héritage, Armen Martirosian. Le président de la République Serzh Sarkisian a enjoint toutes les personnes responsables à « faire tous les efforts nécessaires pour que les élections législatives soient libres, justes et transparentes ».

Officiellement, l'Arménie compte 2 482 593 électeurs (chiffre du 16 avril dernier), soit + 359 614 par rapport au dernier scrutin législatif du 12 mai 2007 et ce alors que le pays compte 400 000 citoyens de moins qu'il y a cinq ans selon le dernier recensement. Le chef de l'Etat a expliqué que l'augmentation du nombre de votants se justifiait par l'inscription sur les listes électorales d'Arméniens résidant à l'étranger. Le colonel Hovhannes Kocharian, chef du département passeport et visa de la police arménienne, a indiqué que 3 000 noms avaient été retirés des listes électorales dont ceux de 2 000 personnes décédées. Il a imputé aux familles, qui

ne font pas les démarches administratives nécessaires en temps et en heure lors du décès d'un proche, la persistance de défunts sur les listes.

La communauté internationale et notamment l'Union européenne regardent avec attention le déroulement du scrutin. « Bien entendu, la façon dont le scrutin se déroulera nous montrera la façon dont l'Arménie a évolué et cela pèsera sur les relations que nous nouerons avec le pays » a indiqué Michael Mann, porte-parole de Catherine Ashton, Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

« Personne ne peut dire que les prochaines élections législatives seront libres et justes » a affirmé Manuel Sargsian, directeur de recherche du Centre arménien pour les études nationales et internationales. De même, plus de huit Arméniens sur dix (83%) considèrent, selon une récente enquête d'opinion, que le prochain scrutin ne sera « ni juste ni libre ».

Alexander Iskandarian, directeur de l'Institut du Caucase, souligne que les élections du 6 mai ne devraient pas apporter de grands changements dans la composition du parlement arménien. Selon lui, pas plus de 6 partis devraient être capables de dépasser le seuil des 5% des suffrages obligatoires pour être représenté à l'Assemblée nationale (7% des voix pour les coalitions). Les dernières enquêtes d'opinion créditent le parti du président de la République Serzh Sarkisian de 37% des suffrages. Il serait suivi de son partenaire gouvernemental Arménie prospère, qui recueillerait 34% des voix, et du Congrès national arménien, qui obtiendrait 8,5% des suffrages. La Fédération révolutionnaire arménienne et le Règne de la loi recueilleraient chacun 6,7% des voix. Enfin, Héritage obtiendrait 5,5% des suffrages.

Le Parti républicain d'Arménie (HHK) du président de la République Serzh Sarkisian conserve le pouvoir

Résultats

Le Parti républicain d'Arménie (HHK) du président de la République Serzh Sarkisian est arrivé en tête des élections législatives qui se sont déroulées le 6 mai en Arménie avec 44,08% des suffrages. Il a devancé Arménie prospère (BHK), parti libéral centriste membre du gouvernement sortant du Premier ministre Tigran Sarkisian (HHK) et dirigé par l'homme d'affaires Gagik Tsarukian, qui a obtenu 30,30% des voix, soit le double de son résultat des dernières élections législatives du 12 mai 2007. Le Congrès national arménien (HAK) a pris la 3e position en recueillant 7,07% des suffrages. Héritage (Zharangutiun, Z), parti libéral centriste dirigé par Raffi Hovhannisian qui se présentait en coalition avec les Démocrates libres de Khachatur Kokobelian), a obtenu 5,75% ; la Fédération révolutionnaire arménienne (Dashnaksutiun, HHD), parti socialiste d'opposition dirigé par Vahan Hovhannisian, est en recul avec 5,69% et le Règne de la loi (OEK), parti centriste libéral membre du gouvernement sortant et dirigé par Artur Baghdasarian, a obtenu 5,48%. Les trois autres formations en lice que sont le Parti communiste (HKK), le Parti démocratique et les Arméniens unis ont obtenu chacune moins de 1% des suffrages.

La participation s'est élevée à 62,26%, soit un taux supérieur à celui enregistré lors des dernières élections législatives du 12 mai 2007 (+ 2,91 points).

Le scrutin législatif du 6 mai avait valeur de test pour l'Arménie après la dernière élection présidentielle du 19 février 2008. A l'issue de la victoire de Serzh Sarkisian, de nombreux Arméniens avaient dénoncé des fraudes électorales. Les manifestations de l'opposition avaient dégénéré en émeutes et avaient fait dix morts.

« *Le scrutin s'est déroulé dans le calme, nous n'avons pas noté de graves violations* » a indiqué le chef de la commission d'observation du Centre international d'expertise des systèmes électoraux (ICES) Alexandre Tsinker à l'issue des élections législatives. « *Nous estimons que ce scrutin a marqué un pas important vers le renforcement des valeurs démocratiques dans la République arménienne* » a souligné le chef de la mission de surveillance de la Communauté des Etats indépendants (CEI) et vice-président de l'exécutif de la Communauté, Vladimir Garkoun, qui a qualifié les élections législatives de « *libres, transparentes et compétitives* ».

« *Je veux que tout soit calme, pacifique et en conformité avec la loi. C'est la garantie pour le progrès* » avait déclaré le président Sarkisian après avoir déposé son bulletin dans l'urne le 6 mai.

9 000 membres des forces de l'ordre avaient été appelés en renfort pour maintenir l'ordre en cas de nécessité mais la rue arménienne est restée calme à l'issue du scrutin.

Les élections législatives du 6 mai ont apporté peu de changements dans la composition de l'Assemblée nationale, chambre unique du Parlement. Elles sont de bon augure pour le chef de l'Etat Serzh Sarkisian qui remettra son mandat en jeu en février 2013 comme pour le pays qui a su respecter les normes démocratiques internationales. « *Si nous avons les meilleures élections législatives possibles, totalement libres et honnêtes, ce sera un important précédent* » avait déclaré Richard Giragossian du Centre d'études régionales avant le scrutin. « *Mais ce ne sera toujours pas suffisant car les oligarques seront toujours puissants, le parlement sera toujours soumis et la loi restera encore le fait du prince* » avait-il toutefois ajouté.

Résultats des élections législatives du 6 mai 2012 en Arménie

Participation : 62,26%

Partis politiques	Nombre de voix obtenues	Pourcentage des suffrages recueillis
Parti républicain d'Arménie (HHK)	631 036	44,08
Arménie prospère (BHK)	483 803	30,30
Congrès national arménien (HAK)	101 238	7,07
Héritage-Démocrates libres (Z)	82 376	5,75
Fédération révolutionnaire arménienne (HHD)	81 414	5,69
Règne de la loi (OEK)	78 428	5,48
Parti communiste (HKK)	15 203	1,06
Parti démocratique	5 256	0,37
Arméniens unis	2 943	0,21

Source : Site internet de la Commission électorale centrale arménienne (<http://www.elections.am/proportional/election-24104/>)

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :

www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.